



## TERMES DE REFERENCES

### *Recrutement d'un.e consultant.e*

### Evaluation finale du projet DEFI

(Développer et Favoriser les Initiatives des organisations de défense des droits humains en Afrique centrale - 2014-2024)

*Un projet soutenu par :*



SIGRID  
RAUSING  
TRUST



## Préambule :

Agir ensemble pour les droits humains, ONG basée à Lyon, a engagé en juillet 2021 un projet triennal, visant à accompagner le renforcement structurel des organisations de défense des droits humains (ODDH)/réseaux et accroître leur impact pour faire progresser le respect des droits humains dans quatre États d'Afrique centrale (Cameroun, Congo, Gabon et République Démocratique du Congo). Il s'agit de la 3<sup>ème</sup> et dernière phase du projet ayant débuté en septembre 2014, dans le cadre de laquelle un accent a été mis sur deux axes thématiques à savoir, les droits des femmes et les droits des minorités sexuelles et de genre (MSG).

C'est dans ce cadre qu'Agir ensemble pour les droits humains recherche un.e consultant.e pour réaliser l'évaluation externe de ce projet.

Cette évaluation finale est prévue à l'issue du projet : elle portera sur la mise en œuvre globale de l'action, ses aboutissements, ses leçons apprises, ses capitalisations, les acquis en renforcement de capacités des ODDH, et sur la mise en réseau de ces différentes organisations. L'évaluation s'appuiera sur la lecture des différents rapports et sur des entretiens en présentiel ou à distance.

L'évaluation vise à analyser l'ensemble du projet, de sa phase 1 à sa phase 3, à mesurer l'impact des actions mises en œuvre, et à faire émerger les leçons apprises de ces 9 années de projet, ceci dans un objectif de recevabilité interne de la qualité de l'intervention.

## Contexte

---

Les quatre États d'Afrique centrale concernés par l'action (Cameroun, Congo, Gabon, République Démocratique du Congo), auquel s'ajoute le Burundi exclusivement pour la 1<sup>ère</sup> phase, présentent de fortes similitudes, constituent un ensemble relativement cohérent et partagent un modèle similaire sur les plans institutionnel, organisationnel et procédural.

L'enracinement des régimes autoritaires en Afrique centrale impacte profondément le respect des droits humains, et les femmes et les MSG sont souvent les plus touchées par leurs violations. Durant les phases 1, 2 et 3 de DEFI, le contexte politique et la situation des droits n'ont cessé de se dégrader au Cameroun, au Gabon, en République du Congo et en RDC. Ces pays sont confrontés à un recul de l'État de droit, et à une perpétuation des discriminations, particulièrement à l'encontre des femmes et des MSG. Dans ces contextes tendus et difficiles, les organisations et réseaux de défense des droits humains exercent aujourd'hui un rôle essentiel d'enquête, de prise en charge des victimes, de mobilisation, de contestation et de revendication.

Ces acteur·rice·s ont besoin de militant·e·s mieux formé·e·s, d'une plus grande solidité organisationnelle et de moyens financiers pour inscrire leur action sur la durée, et ainsi impulser un changement de pratiques des autorités publiques et des populations locales.

## Objectifs du projet

---

Le projet DEFI – Phase III a pour finalité d'accompagner le renforcement structurel des ODDH/réseaux et accroître leur impact pour faire progresser le respect des droits des femmes et des minorités sexuelles et de genre dans quatre États d'Afrique centrale (Cameroun, Congo, Gabon et République démocratique du Congo).

Il vise ainsi à renforcer les capacités d'action et l'impact des ODDH/réseaux sélectionnés sur le terrain ; à développer les compétences stratégiques, financières, organisationnelles et de gestion des ODDH/réseaux et favoriser leur pérennité ; et à renforcer les actions de plaidoyer et le travail en réseau des partenaires.

Les partenaires du projet sont des ODDH locales « émergentes ou de taille modeste » qui ont été sélectionnées lors d'un appel à propositions afin de bénéficier de rétrocessions financières et d'un accompagnement technique. Au nombre de huit, elles sont réparties dans les quatre pays d'intervention, et agissent plus spécifiquement dans les régions du Sud Kivu en RDC, Brazzaville et Pointe-Noire au Congo, Yaoundé, Douala et Bafoussam au Cameroun, et enfin Libreville et ses environs au Gabon. A ces organisations s'ajoutent celles membres du réseau DEFI rassemblant les ODDH soutenues depuis la phase 1 du projet.

D'une durée de 36 mois (juillet 2021 - juin 2024), la troisième phase du projet est cofinancée notamment par l'Agence Française de Développement (AFD), la fondation NED, la Fondation de France, l'Union européenne, Sigrid Rausing Trust, le barreau de Lyon, et le Service de Coopération au Développement (SCD).

Le budget total du projet est de 678 188 €, financé à 62% par l'AFD.

## Parties prenantes

---

- Le bailleur principal : **L'Agence Française de Développement (AFD)**

Établissement public au cœur du dispositif français de coopération, l'AFD agit depuis soixante-dix ans pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud. Au moyen de subventions, de prêts, de fonds de garantie ou de contrats de désendettement et de développement, elle finance des projets, des programmes et des études et accompagne ses partenaires du Sud dans le renforcement de leurs capacités. Site internet : [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

Les bailleurs secondaires : la fondation NED, l'Union européenne, la Fondation de France, Sigrid Rausing Trust, le barreau de Lyon, le Service de Coopération au Développement (SCD).

- **Le porteur du projet : Agir ensemble pour les droits humains**

Agir ensemble est une organisation de solidarité internationale française fondée en 1989. A travers des partenariats établis avec des associations locales dans des pays du Sud et de l'Est, elle soutient des actions de terrain de défense et de promotion des droits fondamentaux, renforce les capacités des acteurs locaux et vient en aide aux défenseurs des droits humains en danger. Au cours des dernières années, l'ONG a travaillé en partenariat avec une trentaine d'organisations locales dans la zone couverte par le projet DEFI 3 : Cameroun, Congo, Gabon et RDC. L'ONG assure l'ingénierie du projet, son animation globale et la relation avec les ODDH partenaires.

- **Le co-demandeur : Initiative Développement**

Initiative Développement (ID) est une ONG française régie par la loi 1901. Fondée en 1994 à Poitiers, elle a pour objet de renforcer le pouvoir d'agir des acteurs locaux (ONG, collectivités territoriales, associations locales) en vue d'assurer une réponse durable aux besoins de base des communautés défavorisées des pays du Sud. ID intervient dans 9 pays : Haïti, Bénin, Tchad, Congo-Brazzaville, Comores, Madagascar, Sénégal, Burkina-Faso et France. En partenariat avec Agir ensemble, elle a débuté des actions au Gabon. Elle mène aujourd'hui une vingtaine de programmes regroupés autour de 5 thématiques: « citoyenneté et territoires », « climat, énergie, forêt », « eau,

hygiène, assainissement », « santé » et « éducation », à travers des financements de bailleurs publics (AFD, UE...) et privés.

- **Les bénéficiaires directs du projet : les 8 ODDH bénéficiant d'un financement en cascade et le réseau DEFI**

Les partenariats locaux ont été identifiés suite à la publication d'un appel à proposition en octobre 2021, à l'exception des deux organisations du Gabon. En effet, ces dernières ayant déjà été identifiées dans le cadre d'un autre projet porté également par Agir ensemble et ID, à savoir « Citoyennes engagées », aucun appel à proposition n'a été publié. Les partenariats ont ensuite été formalisés au cours de la mise en œuvre du projet. Ce projet, mis en place dans la continuité des actions menées de 2014 à 2017 (DEFI 1) et de 2018 à 2021 (DEFI 2), entend poursuivre la logique d'intervention d'accompagnement de certaines ODDH de la phase 1 et 2 ; ceci dans l'optique de finaliser la professionnalisation de ces organisations et de renforcer l'efficacité de leurs actions ainsi que leur pouvoir d'influence. Cet accompagnement de moyen-terme vise à consolider les acquis des premières phases et approfondir là où c'est nécessaire. Néanmoins, 5 nouveaux partenariats ont été créés pendant cette troisième phase.

#### **En République démocratique du Congo :**

- Action pour la Justice, la Paix et le Développement (AJPD-RDC) ;
- Solidarité des Femmes pour le Développement Intégral (SOFEDI) ;
- Humanité Pour Tous (HPT).

#### **Au Congo-Brazzaville :**

- Cœur Arc-en-Ciel

#### **Au Cameroun :**

- Transigeance Action Féministe (TAF) ;
- Réseau Indépendant des Trans\* d'Afrique centrale (RITAC).

#### **Au Gabon**

- Réseau Femme Lève-toi (ReFLeT) ;
- Brainforest.

De plus, depuis sa première phase, le projet DEFI s'attache à créer des synergies et encourager la mise en lien des partenaires comme un moyen efficace de renforcement des capacités. Une dynamique de travail en réseau est née à l'occasion du premier forum inter-associatif en ligne organisé en avril 2021 avec les ODDH bénéficiaires de subventions en cascades dans DEFI 2. Ainsi, le réseau DEFI rassemble les ODDH soutenues depuis la phase 1, permettant ainsi de développer davantage le travail collaboratif entre les organisations présentes en Afrique centrale.

- **Les groupes cibles/bénéficiaires**

Les bénéficiaires finaux sont constitués des populations visées par les activités de terrain conduites par les ODDH partenaires du projet. Il s'agit des victimes d'atteinte aux droits fondamentaux et de discriminations, principalement les femmes et les minorités sexuelles et de genre dans cette 3ème phase. Le projet vise également les autorités publiques – nationales et locales – qui sont concernées par le projet à deux titres : parce qu'elles ont la responsabilité de garantir la sécurité et le respect des droits des populations, et parce qu'un certain nombre de représentants des pouvoirs publics est à l'origine d'atteintes graves aux droits fondamentaux qui restent le plus souvent impunies. Les institutions internationales (Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, institutions européennes, ambassades) sont aussi des cibles de plaidoyer du projet.

## Principales activités du projet

---

### **Axe 1 : Renforcer les capacités d'action et l'impact des ODDH/réseaux sélectionné.e.s sur le terrain.**

*Indicateur :* Les 8 ODDH/réseaux mettent en œuvre des projets à fort impact local et voient leur légitimité renforcée

La phase 3 entend poursuivre le renforcement de capacités d'actions des ODDH et/ou des réseaux sélectionné.e.s à travers un appui technique et financier pour soutenir des actions concrètes sur le terrain. Au total, huit ODDH et/ou réseaux sont sélectionné.e.s, et bénéficient d'une subvention à hauteur de 20 000 € sur 18 mois. A terme, les projets sélectionnés doivent avoir un impact sur le contexte local en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes et l'égalité de genre et des sexualités. Le choix des ODDH/réseaux est réparti entre les deux axes thématiques ; quatre projets sur les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes (axe 1), répartis entre la RDC et le Gabon (les deux ODDH du Gabon travaillant sur le même projet) ; et les trois autres sur les droits des minorités sexuelles et de genre (axe 2), répartis entre le Congo et le Cameroun.

### **Axe 2 : Développer les compétences stratégiques, financières, organisationnelles et de gestion des ODDH/réseaux et favoriser leur pérennité.**

*Indicateur :* Les 8 ODDH/réseaux d'ODDH accompagnées améliorent leurs compétences stratégiques, financières, organisationnelles et de gestion

Le projet vise à renforcer la capacité des ODDH et des réseaux, à mettre en œuvre leurs actions en autonomie et de manière pérenne. Pour cela, il s'agit de les accompagner à identifier leurs besoins de renforcement, à partir de leurs enjeux et de ce qu'elles souhaitent faire et devenir, en prenant en compte leurs capacités, puis de les renforcer en répondant aux besoins qu'elles ont elles-mêmes identifiés. A partir d'éléments de vision stratégique et d'un auto-diagnostic, il s'agit donc de développer et de formaliser un plan de renforcement des capacités des organisations répondant à leurs besoins prioritaires. Ainsi, les compétences stratégiques, financières, organisationnelles et de gestion des ODDH sont renforcées à partir de la demande des organisations.

En complément, les 2 ODDH gabonaises bénéficient d'un transfert méthodologique de l'Approche Orientée Changement (AOC) avec une formation et un accompagnement dans la mise en œuvre, leur permettant d'enrichir et tester de nouveaux outils méthodologiques. Cette double expérience fait l'objet d'une capitalisation et est partagée auprès des autres ODDH/réseaux de DEFI. Un centre de ressources en ligne favorise aussi le partage d'expériences et le renforcement des capacités de pair-à-pair. Cette application permet aux ODDH et réseaux de partager leurs expertises respectives, leurs outils et de participer à la construction des modules thématiques.

### **Axe 3 : Renforcer les actions de plaidoyer et le travail en réseau des partenaires.**

*Indicateur :* Au moins 6 ODDH/réseaux mènent des actions de plaidoyer et s'impliquent dans le travail en réseau

Enfin, le projet a pour objectif de renforcer les actions de plaidoyer et le travail en réseau des ODDH. Les ODDH d'Afrique centrale ont des caractéristiques et des besoins particuliers qu'aucun réseau aujourd'hui n'arrive à couvrir efficacement. Les phases 1 et 2 du projet ont permis d'amorcer un travail en réseau entre les ODDH de la région, très apprécié par les partenaires. Pour beaucoup, le travail en réseau représente quelque chose de nouveau et une réelle opportunité pour renforcer leurs actions sur le terrain, leur pérennité et leur légitimité. La phase 3 du projet vise à franchir un palier et

accompagner la formalisation et structuration du réseau DEFI autour d'une gouvernance participative et stratégie commune. Cet objectif vise à définir un mode opératoire pour l'animation du réseau DEFI et favoriser la mise en lien et le renforcement mutuel en ODDH. Le réseau met en œuvre des actions de plaidoyer et de sensibilisation en Afrique centrale et en Europe. Cette approche permettra d'accroître l'impact des actions de plaidoyer et de sensibilisation, tant au niveau quantitatif qu'au niveau qualitatif. L'organisation de visites d'échanges et de forums inter-associatifs en ligne favorise l'approche collective et la pérennité d'une communauté de pratiques au-delà du projet DEFI.

## Description du travail d'évaluation

---

Le travail d'évaluation comprendra les volets ci-dessous :

### 1. Etablissement d'un bilan global du projet évalué

Le consultant devra établir un **bilan global et objectif des actions du projet** depuis son démarrage. Cette étape doit lui permettre de disposer d'une connaissance précise et détaillée du projet, de son évolution et de son contexte. A cet effet, il devra notamment :

- **Rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs** au projet évalué, et étudier le cadre logique de l'intervention (finalité, objectifs spécifiques, réalisations, indicateurs de suivi et hypothèses critiques) de manière à en acquérir une bonne connaissance. Les documents à consulter seront disponibles auprès d'Agir ensemble, d'Initiative Développement et des ODDH partenaires.
- **Conduire des entretiens** avec les personnes impliquées ou ayant été impliquées dans le projet.
- **Recueillir les témoignages** des personnes et structures locales ayant contribué à la réalisation du projet et des personnes ayant bénéficié du projet.

### 2. Conduite d'une analyse évaluative

A partir des constats et des informations disponibles, le/la consultant.e devra évaluer la performance du projet au regard des cinq critères préconisés par le Comité d'aide au développement de l'OCDE : pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité. Cependant, le projet étant dans sa dernière phase une attention particulière sera donnée aux critères de viabilité et d'impact. Pour chacun de ces critères, des pistes d'évaluation sont préconisées ci-dessous. Il reviendra au consultant de les préciser et de les compléter. L'évaluateur devra par ailleurs axer ses recommandations dans une perspective d'évaluation des changements opérés par l'ensemble des phases du projet, et de réflexion sur les suites envisageables.

Questions types :

- Dans quelle mesure le projet a permis de répondre aux besoins des groupes cibles/bénéficiaires ? (Pertinence et efficacité)
- Quelle est l'atteinte des objectifs du projet ? Proposer une analyse croisée des résultats/ effets du projet et des moyens disponibles (critères d'efficacité et d'efficience)
- Comment le projet a-t-il permis de développer et favoriser les initiatives des organisations de défense des droits humains en Afrique centrale ? Quels ont été les freins/limites et succès ? (impact)
- Le projet a-t-il eu des effets positifs ET/OU négatifs non prévus ? Si oui lesquels ? Les effets négatifs ont-ils pu être atténués ? Si oui comment ? (impact, durabilité)

- En quoi le projet a-t-il eu un effet positif au-delà de l'intervention ? (Cohérence, efficacité , impact, viabilité)
- Le projet s'est-il inséré de façon optimale dans son environnement ? (cohérence)
- Les acteurs ont-ils utilisé les ressources de façon optimale ? (efficacité)

Axes transversaux :

- Genre : Le projet DEFI a-t-il pris en compte la notion de genre dans ses objectifs, sa stratégie, et les activités du projet ? Si oui, comment et avec quels résultats ?
- Mise en réseau : Évaluer l'efficacité, la pertinence et la cohérence de la mise en réseau réalisée par le projet ? Les OSC ont-elles pu développer des liens porteurs de nouvelles perspectives ?
- Redevabilité : Dans quelles mesures le projet DEFI a mis en place des mécanismes de redevabilité envers les publics cibles/bénéficiaires du projet et partenaires ? (NIONG)

La démarche d'évaluation sera ponctuée par trois temps forts :

- **Des entretiens** avec les membres des ODDH partenaires, et **une enquête** auprès de bénéficiaires directs et indirects du projet ainsi que de certaines parties prenantes extérieures impliquées dans le déroulement de l'action, devront être menés. La réalisation d'**une visite terrain** par l'évaluateur.ice dans un des pays concernés par le projet est encouragée.
- Dans le cadre du projet est prévu un **forum numérique inter-associatif** en mai 2024 avec l'ensemble des ODDH membres du réseau DEFI, quelques formateurs, Agir ensemble, Initiative Développement, l'AFD et d'autres bailleurs de fonds. L'évaluateur.ice animera un **atelier participatif** présentant les **premières conclusions/recommandations de l'évaluation du rapport intermédiaire**. Ce sera également l'occasion d'approfondir certains points avec l'ensemble des parties prenantes du projet et de recueillir leurs retours.
- **La restitution finale dans les locaux d'Agir ensemble** si possible (sinon en visioconférence). L'évaluation finale veillera notamment à mesurer la pertinence de la proposition par rapport au contexte et aux besoins des acteurs ; la cohérence des actions proposées ; l'efficacité des activités menées ; leur efficacité au regard des moyens mobilisés ; les résultats obtenus, et leur viabilité. Elle portera sur la mise en œuvre globale du projet et sur un échantillon représentatif des projets locaux soutenus par l'action. L'objectif de l'évaluation et de l'atelier sera d'ajuster et d'intégrer les leçons apprises pour la construction d'un projet post-DEFI.

## MODALITES DE L'EVALUATION

---

L'évaluation se fera à distance, avec une visite potentielle dans un des pays couverts par le projet.

### Démarche méthodologique

L'approche se veut participative avec des consultations collectives et individuelles. Pour ce faire, l'évaluation s'appuiera sur :

- La documentation disponible auprès de chaque partenaire (rapports, monitoring, fiches d'activités, textes de loi, études, rapports de mission ...)
- Des entretiens avec les principaux responsables de la mise en œuvre et du suivi du projet (l'équipe d'Agir ensemble, l'équipe d'Initiative Développement, les équipes des 8 ODDH, les ODDH membres du réseau DEFI, les formateurs) ;
- Des entretiens avec les bénéficiaires et les groupes-cibles (jeunes et enfants, familles, organisations partenaires, autorités, agents, participants aux visites d'échange...).

Tout au long du processus d'évaluation, des points réguliers sont organisés avec les équipes projet afin de restituer les avancées et d'obtenir les validations nécessaires.

En cas de force majeure, liée notamment à l'évolution de la situation sécuritaire dans les pays couverts, des entretiens pourront être prévus de façon dématérialisée, par visioconférence.

Dans sa proposition technique, le/la consultant.e devra présenter la méthodologie envisagée ainsi que les techniques et outils de recueil et d'analyse des données.

## Durée de l'évaluation

---

La prestation pour la réalisation de cette évaluation aura lieu **entre février et juin 2024**.

La prestation débutera après la signature du contrat entre le/la consultant.e et Agir ensemble pour les droits humains. Elle inclut notamment une réunion de lancement, une mission de terrain (si possible), et une première restitution des conclusions de l'évaluation dans les locaux d'Agir ensemble (ou en visioconférence), un atelier avec l'ensemble des parties prenantes dans le cadre du forum numérique inter-associatif début mai 2024 et une restitution finale en mai 2024.

### Calendrier prévisionnel/indicatif :

**31 janvier 2024** : Date limite de réception des candidatures.

**Début février 2024** : Sélection de l'évaluateur ; réunion de cadrage et production d'un document de programmation des activités d'évaluation.

**De février à mi mai 2024** : Réalisation de l'étude, enquête sur le terrain et entretien en visioconférence avec les différentes parties prenantes et bénéficiaires.

**Mi mai 2024** : Remise du rapport provisoire d'évaluation et réunion de présentation des résultats avec Agir ensemble pour les droits humains.

**Fin mai 2024** : Animation d'un atelier de restitution et d'échange autour des premiers résultats lors du forum numérique inter-associatif de clôture du projet.

**Début juin 2024** : Remise du rapport final.

**Mi juin 2024** : Réunion de restitution de l'étude.

## Livrables attendus

---

Il sera demandé à l'évaluateur.rice de fournir :

- Un rapport de cadrage (ou note de démarrage) présenté à Agir ensemble **mi-février 2024**. Il fera le point des premières investigations sur la base des lectures documentaires et premiers entretiens (à distance). Il inclura : les questions et hypothèses qui seront traitées ; le planning prévisionnel ; les entretiens prévus, la méthodologie employée.
- Un rapport provisoire devra être disponible au plus tard **mi-mai 2024**. Des commentaires seront faits et transférés à l'évaluateur pour considération dans la rédaction du document final. Il

fera l'objet d'une première restitution avec l'ensemble des parties prenantes lors du forum numérique inter-associatif début mai.

- Un rapport final intégrant les remarques émises lors des réunions de restitution. Il devra être achevé et disponible **avant le 9 juin 2024**. Il sera transmis en version électronique (format Word et Excel). Le rapport devra comprendre à minima :

1. Un rapport principal comprenant : un rappel rapide des termes de référence et de la méthodologie employée ; la liste des personnes rencontrées et des lieux visités ; une bibliographie éventuelle ; le déroulement du projet et les caractéristiques principales qui y sont liées ; les observations et résultats de l'évaluation, tels que définis dans les TdR ; l'analyse de l'impact et de la perception par les bénéficiaires, par les institutions et autres acteurs impliqués dans le secteur ; des perspectives et conditions de pérennisation du projet.

2. Le tableau des indicateurs mis à jour présentant les valeurs atteintes par le projet

3. Les réussites clés du projet ainsi que les difficultés les plus significatives

4. Une analyse des effets atteints au bout de 9 ans en termes d'évolution des droits humains d'une part et de renforcement des ODDH partenaires d'autre part

5. L'atteinte des objectifs visés en termes de structuration du réseau DEFI et de capacité conjointe de plaider, et la formulation de recommandations concrètes et constructives (liées aux observations et résultats de l'évaluation) dans la perspective d'assurer la continuité du réseau DEFI.

6. La capacité des dynamiques soutenues par le projet à perdurer en dehors de son financement

7. Une synthèse/résumé exécutif (4 pages maximum) reprenant, après une présentation générale rapide, les principales conclusions et recommandations.

## Profil de l'évaluateur

---

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation sont :

- Connaissance et expérience professionnelle en matière d'évaluation
- Expérience en matière de coopération au développement
- Maîtrise du contexte associatif des pays couverts par le projet (Cameroun, Congo, Gabon, RDC), de la dynamique associative et du développement de réseaux
- Maîtrise des enjeux liés aux droits humains notamment des questions relatives aux genre et minorité sexuelles
- Connaissance des mécanismes de financements de l'AFD, notamment le financement des projets terrain

L'évaluation sera menée par un.e expert.e ayant une expérience confirmée dans l'évaluation de projets internationaux et une excellente connaissance des problématiques relatives à la promotion des droits humains et des dynamiques associatives en Afrique centrale. Une bonne compréhension des réalités sociopolitiques des quatre pays concernés est indispensable.

Le/la consultant.e devra avoir conscience que la prestation attendue implique un engagement sur plusieurs mois pour la réalisation du rapport final d'évaluation.

Le/la consultant.e souhaitant répondre à cet appel d'offre devra préciser les modalités envisagées pour assurer une appréciation systématique et objective de la mise en œuvre des activités au cours du projet.

## **Modalités de réponse et critères de sélection du prestataire**

---

Les prestataires intéressé.e.s enverront une proposition constituée des éléments suivants :

- Un CV de l'évaluateur.rice et, le cas échéant, d'une présentation de la société ou de l'organisation dont il ou elle dépend (10 pages maximum) ;
- Une proposition technique décrivant notamment la compréhension de la mission (2 pages maximum), la démarche méthodologique proposée pour atteindre les objectifs (4 pages maximum), un chronogramme indicatif et les résultats attendus de l'évaluation ;
- Une offre financière comportant le budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports...) ;
- La disponibilité du/de la consultant.e durant les mois de février à mai 2024.

Le devis ne pourra pas dépasser le montant total de **15 000 euros TTC** pour l'ensemble de la prestation. Ce budget inclut les frais de consultance, de transport et de séjour pour les déplacements sur le terrain qui sont directement pris en charge par l'évaluateur.rice.

La sélection de l'expert.e se fera sur la base des critères d'évaluation suivants :

- Exposé de la problématique et compréhension du sujet
- Démarche méthodologique proposée
- Qualifications, expériences et compétences des expert.e.s
- Expériences de la zone et de la problématique du projet à évaluer
- Détail des prix et coûts des différentes prestations
- Chronogramme de réalisation de l'ensemble des prestations.

Les propositions sont à adresser par mail aux trois adresses suivantes au plus tard le 31 janvier 2024 sous la référence DEF13\EVAL\2023 :

[m.civel@aedh.org](mailto:m.civel@aedh.org), [l.zannier@aedh.org](mailto:l.zannier@aedh.org), [camille.fabre@aedh.org](mailto:camille.fabre@aedh.org)